



TICKET EQUIPEMENT SPORT

CCAS D'ARRAS

Le CCAS d'Arras encourage la pratique d'activités sportives grâce au ticket sport. Il permet de financer, en partie, les équipements sportifs des enfants arrageois âgés **de 6 à 18 ans** inscrits dans un club de sport.

Le ticket équipement sport est accordé aux enfants Arrageois* pratiquant une activité sur le territoire
(*sous conditions de ressources)

Le montant est de 50€ par an et par enfant âgé de 6 à 18 ans.

Dépôt des dossiers au CCAS, 62 rue des 3 visages 62 000 Arras jusqu'au 30/11/2017.

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Pièces à fournir au dossier:

- Document ci-joint signé et cacheté du club sportif
- Attestation CAF de moins de 3 mois ou dernier avis d'imposition
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie de la Carte d'identité
- Photocopie de la Licence

Tout dossier incomplet ou remis après le 30/11/2017 sera rejeté.

NOM (parent(s)) :

.....

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Arras

Téléphone : .. / .. / .. / .. / ..

Email :@.....

N° allocataire CAF :

Enfant concerné :

Nom de l'enfant	Prénom	Date de naissance

Certifié exact, Arras, le

Signature du demandeur

Partie réservée au Club de sport :

Nom de l'association :

Atteste que l'enfant, (Nom Prénom)

est inscrit dans le club et pratique la discipline suivante :

.....

Cachet et signature du club sportif